

Le boeuf virtuel du MAAO

2 volume

3 numéro

Rédacteur en chef(s) : Joanne Handley - généticienne, bovins de boucherie
Date de création : 26 août 2003
Média substitut : Non disponible

[Abonnez-vous à ce bulletin d'information](#)

Sommaire

1.
[Ventes d'automne -- Élevages vache/veau et veaux d'engraissement](#)
2.
[Évaluation du coût de production d'un troupeau de vaches](#)
3.
[À la recherche d'autres fourrages](#)
4.
[Prêt pour la vente des veaux à l'automne?](#)
5.
[Gestion du crédit et du flux de trésorerie dans des conditions difficiles de commercialisation](#)

| [Haut de la page](#) |

| [Bulletins - MAAO](#) |

pour plus de renseignements:
sans frais: 1 877 424-1300
local: (519) 826-4047
courriel: ag.info@omaf.gov.on.ca

| [Site principal](#) | [Commentaires](#) | [Recherche](#) | [Plan du site](#) | [English](#) |
| [Page d'accueil](#) | [Nouveautés](#) | [Calendrier](#) | [Produits](#) | [Communiqués](#) |



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.

Vos commentaires et questions techniques à: livestock@omaf.gov.on.ca

©Imprimeur de la [Reine pour l'Ontario](#), 2005

Dernières modifications : NaN undefined NaN

Ventes d'automne -- Élevages vache/veau et veaux d'engraissement

Auteur : Nancy Noecker - spécialiste des élevages vache/veau/MAAO

Date de création : Août 2003

Dernière révision : Août 2003

La crise de l'ESB s'est d'abord fait sentir dans les parcs d'engraissement. Les élevages vache/veau et de veaux d'engraissement en subiront le contrecoup au début des ventes d'automne. Actuellement, les bovins de finition sont en surnombre, ce qui entraîne un manque d'espace, de nourriture et d'argent dans l'industrie. La situation doit s'améliorer pour que les exploitants de parcs d'engraissement puissent acheter des veaux ou des veaux d'engraissement cet automne.

L'impact pour les élevages vache-veau et de veaux d'engraissement

Les marchés risquent d'être très déprimés, retardés ou inexistants. Il vous faut donc envisager d'autres possibilités dès maintenant afin d'être en mesure de faire des choix éclairés à l'automne.

Marché déprimé

Le prix moyen du marché pourrait être très inférieur au coût de production (CDP) pour plusieurs producteurs. Assurez-vous de bien connaître votre propre CDP et prenez vos décisions en fonction de ce coût. Tout ce que vous pouvez faire, au cours des prochains mois, pour diminuer votre coût de production pourra vous aider à compenser la baisse des revenus à l'automne. Si vous décidez de vendre les veaux, faites tout ce que vous pouvez pour les rendre intéressants aux yeux de l'acheteur. Présentez-lui, par exemple, la documentation sur l'état de santé du troupeau, et veillez à ce que les veaux soient vaccinés et identifiés à l'aide d'étiquettes. Assurez-vous que vos programmes répondent aux besoins de l'acheteur. Les exploitants de parcs d'engraissement peuvent se montrer très difficiles; ne leur fournissez aucune raison de diminuer le prix des veaux. Si vos calculs indiquent que vos revenus de la vente ne vous permettent pas de respecter vos obligations financières, il est temps de discuter de vos besoins de crédit et de prendre les dispositions nécessaires avec votre institution financière.

| [Haut de la page](#) |

Marché retardé

Les marchés pourraient se mettre en branle beaucoup plus tard qu'à l'habitude. Les parcs d'engraissement ne peuvent chercher à s'approvisionner avant d'avoir réussi à écouler leur stock. Il est possible que cela ne démarre pas vraiment avant la fin de l'automne. Cela signifie que vous allez peut-être devoir garder du bétail que vous auriez normalement retiré des pâturages et expédié. Dans ce cas, il vous faudra apporter certains ajustements à votre exploitation. Vous aurez d'abord besoin de plus de nourriture pour le bétail. Il vous faudra peut-être acheter davantage de fourrages et de moulée dès maintenant, ou lorsque l'offre sera importante. Il est également possible que vous ayez à modifier certaines

choses en ce qui à trait au logement du bétail. Les plus jeunes bêtes auront besoin de meilleurs abris que les plus âgées. Les mouvements de trésorerie seront restreints et les changements requis dans l'alimentation et le logement représentent des dépenses additionnelles. Si ces dernières modifient vos besoins de crédit, communiquez dès maintenant avec votre institution financière. Si vous élevez un type de bétail avec lequel vous n'êtes pas familier, il sera nécessaire de revoir vos programmes concernant la conduite et la santé du troupeau. Communiquez rapidement avec votre vétérinaire pour mettre en place des programmes de santé qui pourraient vous permettre d'éviter des problèmes majeurs à cet égard.

| [Haut de la page](#) |

Marché inexistant

Il est bien possible que certains producteurs soient incapables de vendre leurs veaux, en raison de la fermeture des frontières et de l'interruption des marchés qui a suivi, en plus des restrictions encore en vigueur sur le commerce d'animaux vivants. Vous devrez alors vous organiser pour garder les veaux ou prendre des dispositions pour de l'engraissement à forfait. Renseignez-vous bien à l'avance sur les divers contrats offerts et les parcs d'engraissement existants. Évaluez aussi le financement requis et parlez-en d'avance à vos prêteurs.

Bien qu'aucune de ces options ne soient très attrayantes, il est préférable de faire vos choix maintenant et, si possible, de prendre les dispositions qui vous permettront de rester davantage maître de la situation au cours de l'automne.

| [Haut de la page](#) |

pour plus de renseignements:
sans frais: 1 877 424-1300
local: (519) 826-4047
courriel: ag.info@omaf.gov.on.ca

| [Page d'accueil des élevages](#) |

| [Site principal](#) | [Commentaires](#) | [Recherche](#) | [Plan du site](#) | [English](#) |
| [Page d'accueil](#) | [Nouveautés](#) | [Calendrier](#) | [Produits](#) | [Communiqués](#) |



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.

Vos commentaires et questions techniques à: livestock@omaf.gov.on.ca

©Imprimeur de la [Reine pour l'Ontario](#), 2005

Dernières modifications : NaN undefined NaN

Évaluation du coût de production d'un troupeau de vaches

Auteur : Joanne Handley - généticienne en bovins de boucherie/MAAO

Date de création : 26 août 2003

Dernière révision : 26 août 2003

La découverte d'une seule vache atteinte de l'ESB en Alberta a eu d'importantes répercussions sur l'industrie canadienne du bœuf, qui dureront encore quelque temps. S'il est difficile de prédire les marchés en temps normal, cela devient presque impossible dans les circonstances actuelles. Les éleveurs doivent se concentrer sur ce qu'ils peuvent contrôler. Indépendamment du secteur industriel, les éleveurs doivent élaborer des stratégies de financement et de production, qui leur permettent de gérer leurs opérations. Les décisions prises doivent se baser sur le coût de production, le risque financier, les mouvements de trésorerie et les faits.

La première étape pour les éleveurs de vaches-veaux, qui doivent prendre des décisions de gestion et de mise en marché, consiste à déterminer le coût de production d'un veau sevré. Il vous sera plus facile de calculer votre coût de production d'un veau sevré que de prédire le prix du fourrage l'automne prochain. Le [tableau 1](#) indique le coût de production estimatif et le seuil d'équilibre pour un troupeau de bovins de boucherie en Ontario. Pour obtenir un chiffre précis, vous devez déterminer votre propre coût de production. Cette information peut vous aider à prendre les bonnes décisions de gestion et de mise en marché durant cette période de difficultés.

Tableau 1. Coût de production estimatif d'un troupeau de bovins en Ontario

Coût	\$/vache	Commentaires
Fourrage d'hiver	305	210 jours x 1,47 \$/jour (aliments et minéraux à la valeur marchande)
Pâturage	116	155 jours x 0,75 \$/jour
Santé/vétérinaire	25	
Reproduction	30	
Marketing/transport	30	
Parcage	53	Incluant installations, impôts/assurances, litière, élimination du fumier, réparation de l'équipement
Intérêt	10	10 Intérêt sur prêts d'exploitation
Coût total	569 \$ par vache	
En supposant un taux de sevrage de 90 % par vache hivernée (10 % pour les vaches vides et mortes)		
Coût total	626 \$ par veau sevré	
En supposant un poids moyen au sevrage de 600 lb (perte de poids, moyenne des veaux mâles et femelles)		
Coût de production	1,04 \$/lb	

En se basant sur le [tableau 1](#), avec un coût de production de 1,04 \$/lb et un prix du marché de 0,70 \$/lb, un veau de 600 lb vendu au sevrage produira une perte de 204 \$/tête. Un troupeau de 50 vaches donnera une perte de 10 200 \$.

| [Haut de la page](#) |

Après avoir déterminé votre coût de production, vous devez évaluer vos options de mise en marché. L'interdiction actuelle sur certains produits du bœuf et animaux vivants influencera fortement les ventes de veaux, et les éleveurs de vaches-veaux peuvent faire face à d'importantes pertes à moins qu'ils ne s'adonnent à une certaine planification pour les contrebalancer. Vous devez baser vos décisions sur les profits, les risques et les mouvements de trésorerie, et dans certains cas, une perte acceptable que vous êtes prêt à assumer à titre de gestionnaire. Le [tableau 2](#) présente le rendement à quatre niveaux de coût de production et cinq niveaux de prix du marché. Aucun de ces rendements ne paraît très optimiste en regard de l'incertitude des marchés.

Tableau 2. Seuil d'équilibre/rendement pour un veau sevré de 600 lb

Coût annuel de la vache (\$)	Prix du veau \$/lb				
	1,00	0,90	0,80	0,70	0,60
500	100	40	(20)	(80)	(140)
600	0	(60)	(120)	(180)	(240)
700	(100)	(160)	(220)	(280)	(340)
800	(200)	(260)	(320)	(380)	(440)

Il importe d'évaluer en détail toutes vos options avant de prendre une décision. La conservation du droit de propriété et l'engraissement à contrat sont deux options envisagées par de nombreux éleveurs.

Toutes les options doivent être budgétisées, planifiées et examinées en détail avec l'institution financière car elles auront un impact direct sur les mouvements de trésorerie.

| [Haut de la page](#) |

pour plus de renseignements:
 sans frais: 1 877 424-1300
 local: (519) 826-4047
 courriel: ag.info@omaf.gov.on.ca

| [Site principal](#) | [Commentaires](#) | [Recherche](#) | [Plan du site](#) | [English](#) |
| [Page d'accueil](#) | [Nouveautés](#) | [Calendrier](#) | [Produits](#) | [Communiqués](#) |



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.

Vos commentaires et questions techniques à: livestock@omaf.gov.on.ca

©Imprimeur de la [Reine pour l'Ontario](#), 2005

Dernières modifications : NaN undefined NaN

À la recherche d'autres fourrages

Auteur : Jack Kyle - spécialiste des animaux de pâturage/MAAO
Date de création : 26 août 2003
Dernière révision : 26 août 2003

Les perturbations que le marché du bétail a connues récemment obligeront les éleveurs qui n'ont pas pu, ou qui n'ont pas voulu, mettre en marché leurs animaux à la période habituelle à augmenter les réserves alimentaires de la ferme. L'utilisation optimale du pâturage peut aider à accroître considérablement ces réserves. Voici quelques façons de profiter au maximum des ressources dont on dispose à la ferme.

Le pâturage en rotation accroît la production. L'utilisation d'un système de rotation est encore plus avantageux si on y a recours dès le début de la saison. mais même en commençant au milieu de la saison, vous améliorerez votre production de graminées. La valeur du pâturage en rotation est liée à la période de repos végétatif ou sans pâturage qui permet à l'herbe de repousser après la pâture. L'objectif de repousse devrait être d'environ 30 à 40 jours. Le pâturage en rotation réduira également les pertes attribuables au piétinement et encouragera les animaux à manger toute l'herbe plutôt qu'à manger ici et là.

L'engrais azoté (N) stimule la production de graminées dans un pâturage. Appliquez l'azote avant une averse afin qu'il soit absorbé par le sol. Si les granules d'azote restent à la surface du sol en l'absence de pluie, l'azote (N) se volatilise dans l'atmosphère. Une application de 50 à 75 kg de N/ha est recommandée. Des quantités inférieures ne favorisent pas une croissance optimale- le gazon verdira, mais la pousse sera limitée. Les recommandations sur l'utilisation de l'azote dans les pâturages sont détaillées dans la section Fourrages du « Guide agronomique des grandes cultures » (Publication 811F). Vous pouvez également consulter le site Web du MAAO.

Le pâturage des herbages mis en réserve peut servir à prolonger la saison de pâture jusqu'à la fin de l'automne et même jusqu'au début de l'hiver. Cette méthode consiste à laisser le fourrage croître et s'accumuler jusqu'à la fin de l'été et au début de l'automne pour qu'il serve de pâturage une fois la saison de croissance terminée. Les recherches et l'expérience démontrent qu'une vache de boucherie qui n'est pas en lactation peut survivre très bien en s'alimentant du fourrage en réserve et même prendre du poids. Cette pratique peut réduire le besoin de fourrages entreposés pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois, selon la méthode d'application à la ferme. La fiche technique du MAAO « Mise en réserve des fourrages vivaces en vue du pâturage d'automne et d'hiver » (commande no. 99-010) fournit des détails à ce sujet.

Recherchez d'autres aires de pâture sur la ferme et dans le voisinage. La deuxième et la troisième pousses des prés de fauche peuvent servir de pâture si vous n'avez pas besoin du foin. Optez d'abord pour les champs qui sont en jachère depuis quelques années. Il existe dans certaines parties de la province des champs qui n'ont pas été cultivés ou n'ont pas servi de pâturages depuis des années. Étudiez la possibilité d'utiliser ces champs comme fourrages supplémentaires. Il faudra payer les coûts des clôtures; évaluez ces coûts par rapport à la valeur du pâturage supplémentaire obtenu. On peut également installer des clôtures électriques temporaires autour d'une section qui ne servait habituellement pas de pâturage.

Songez à récolter les céréales pour le fourrage plutôt que pour le grain. Ces cultures font d'excellents fourrages et

accroissent considérablement la quantité d'aliments tirés de la récolte. La récolte de céréales pour l'ensilage en balles ou l'ensilage est le plus efficace lorsque les grains atteignent le stade pâteux mou ou juste avant, alors que les feuilles sont encore vertes.

Les champs de céréales moissonnés tôt peuvent être ensemencés de nouveau en céréales et produiront du fourrage environ six semaines plus tard (l'ensemencement devrait être fait au plus tard à la mi-août et le sol devrait être suffisamment humide pour que les nouveaux semis germent et poussent). L'avoine convient bien à cette pratique, mais l'orge produit aussi un bon fourrage en fin de saison. Semez à la volée en remuant légèrement la terre pour assurer un bon contact entre les semences et le sol.

Le navet est une autre espèce qui peut être semée au début d'août dans le chaume de foin ou de céréale. Le navet produira un pâturage d'excellente qualité pour l'automne. Le bétail mangera la tête et les tubercules du navet.

Il existe différentes façons d'accroître ou d'étirer vos réserves de fourrages pour l'année à venir afin de ne pas avoir à vendre des animaux en raison d'une insuffisance de nourriture. Étudiez toutes les possibilités qui s'offrent à vous et choisissez celle qui convient le mieux à votre exploitation.

Liens connexes

- [Publication 811F : Guide agronomique des grandes cultures : chapitre 5](#)

| [Haut de la page](#) |

pour plus de renseignements:
sans frais: 1 877 424-1300
local: (519) 826-4047
courriel: ag.info@omaf.gov.on.ca

| [Page d'accueil des MAAARO](#) |

| [Site principal](#) | [Commentaires](#) | [Recherche](#) | [Plan du site](#) | [English](#) |
| [Page d'accueil](#) | [Nouveautés](#) | [Calendrier](#) | [Produits](#) | [Communiqués](#) |



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.

Vos commentaires et questions techniques à: email@omaf.gov.on.ca

©Imprimeur de la [Reine pour l'Ontario](#), 2005

Dernières modifications : NaN undefined NaN

Prêt pour la vente des veaux à l'automne?

Auteur : Danielle Snyder - coordonnatrice de l'information, bovins de boucherie/MAAO
Date de création : 02 juillet 2003
Dernière révision : 02 juillet 2003



NOTA: Certains des documents offerts ici sont en format PDF. Pour visionner ces documents, vous devrez installer le logiciel GRATUIT Acrobat Reader sur votre ordinateur. Vous pouvez télécharger ce logiciel en visitant l'adresse suivante : <http://www.adobe.com/prodiindex/acrobat/readstep.htm>.

L'industrie canadienne de l'élevage des bovins de boucherie a grandement souffert de la récente découverte d'un seul cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en Alberta, ce qui a entraîné la fermeture de marchés d'exportation. Les répercussions de cette découverte se feront sentir encore lors de la vente des veaux d'engraissement à l'automne.

Comme les répercussions de la crise de l'ESB pourraient affecter les ventes de veaux d'engraissement cet automne, le producteur avisé doit tenir des dossiers détaillés en prévision de la commercialisation des veaux. Un bon dossier d'exploitation, avec tous les renseignements relatifs à la santé et au traitement, les inventaires des bovins et des aliments pour animaux, peut grandement faciliter la commercialisation des animaux.

Le dossier sur les méthodes d'exploitation des animaux vendus de même que sur le troupeau à la ferme comprend les renseignements relatifs à la castration, à l'écornage, aux implants et à la vaccination, comme dans [l'exemple 1](#).

Exemple 1

Dossiers sur l'exploitation

Date <u>26 août 2003</u>						Initiales <u>JS</u>			
						Vaccination			
Id. de l'animal	Castrer (X)	Écorner (X)	Lutte antiparasi-taire (X)	Implant (X)	Date de rappel (j/ m/a)	Quadruple (V/ T)*	Haemo. (V/T)*	Clost. (V/T)*	Past. (V/T)*
9N	X	X	X	X	23 sept. 03	T	T	T	T
Méthode de castration <u>Couteau</u>				Méthode d'écornage <u>Buddex</u>			Implant utilisé <u>Ralgro</u>		
Produit antiparasitaire <u>Dectomax</u>						Produit quadruple <u>Triangle 4 + HS</u>			

Haemo. - *Haemophilus*

Clost. - *Clostridium*

Past. - *Pasteurella*

*V - virus vivant T - virus tué

Note: Le producteur voudra consulter le vétérinaire pour déterminer quels produits et quelles procédures conviennent le mieux à son type d'exploitation.

Le dossier sur la santé et le traitement, les aliments des animaux et le troupeau, fournit les antécédents et permet aux acheteurs de veaux d'engraissement à l'automne de vérifier les méthodes de gestion.

Le dossier touchant la santé et le traitement indique tous les incidents ayant nécessité une intervention (voir [exemple 2](#)). On y trouve la date de traitement de l'animal, le traitement administré et de quelle façon.

| [Haut de la page](#) |

Exemple 2

Dossier santé et traitement

Date (j/m/a)	Id. de l'animal	Diagnostic	Temp.	Produit	Dose	Voie d'entrée*	Site d'injection**	Délai d'attente (jours)	Ne pas expédier avant (j/m/a)	Commentaires	Initiales
09 juil.-03	24J	Panaris	103	Pénicilline	12 cc	DM	GC	10 jours	23 juil.03	1er traitement pour le panaris	MS
25 août 03	13N	Pneumonie	104	Nuflor	20 cc	SC	10 cc DC 10 cc GC	38 jours	08 oc. 03	Veau de la vache 25E	JS

* DM - Dans le muscle IV - Intraveineux SC - Sous-cutané P - Dans le pis
** GC - Côté gauche du cou DC - Côté droit du cou LES INJECTIONS SONT TOUJOURS DONNÉES DANS LE COU
Note: Le producteur voudra consulter son vétérinaire pour déterminer quels produits et quelles procédures conviennent le mieux à son exploitation.

Pour tenir un dossier sur les aliments des animaux, on peut simplement conserver les étiquettes des aliments achetés ou des copies des factures avec la liste des produits achetés et où les aliments furent donnés aux animaux (voir [exemple 3](#)). On peut exiger du producteur un document signé selon lequel il déclare s'être conformé aux règlements visant l'interdiction de l'alimentation de ruminant-à-ruminant.

| [Haut de la page](#) |

Exemple 3

Inventaire des aliments des animaux à l'arrivée

Document attestant qu'aucun aliment interdit n'a été donné aux animaux

Date réception (j/m/a)	Provenance des aliments	Description	Quantité reçue	Initiales	Commentaires
09-juil.-03	Co-op	Ration bœuf 16 %	1 tonne	JS	Alim. complémentaire veaux
16-sept.-03	Fermier Alfred	Foin 1re coupe	150	JS	5x6 balles rondes

Joindre l'étiquette des aliments à l'appui

Le dossier permanent sur le troupeau doit comprendre les renseignements suivants sur les animaux : quand ils ont joints le troupeau, leur provenance, quand ils ont quitté le troupeau et pour quelle destination (voir [exemple 4](#)). Tous les animaux qui quittent la ferme de façon permanente doivent porter une étiquette pour le bétail de l'Agence canadienne d'identification du bétail; le producteur doit noter ce numéro et inscrire aussi en dossier à quel animal il est assigné.

| [Haut de la page](#) |

Exemple 4

Inventaire du troupeau					Départ	
ID vache	ACIB no	Date d'arrivée (j/m/a)	Provenance	Commentaires	Date de départ (j/m/a)	Destination
3A	666666666	15 nov. 95	Troupeau de J. Tremblay	Achetée à 4 ans comme vache pleine en 1995	13 oct. 03	Encan Joe's
9M	888888888	01 mai 02	Élevé sur place	8F An x Nova Sm		

En fournissant aux acheteurs potentiels et aux marchés aux enchères de bestiaux un résumé semblable à celui de l'[exemple 5](#) avant la vente à l'automne, le producteur s'assure d'obtenir de meilleurs résultats.

| [Haut de la page](#) |

Exemple 5

Résumé pour la vente de veaux

Information sur les veaux

Méthode de castration <u>couteau</u>	Date de castration <u>26 août 2003</u>
Méthode d'écornage <u>Buddex</u>	Date d'écornage <u>26 août 2003</u>
Implant <u>Ralgro</u>	Date de l'implant <u>26 août 2003</u>
Date de sevrage <u>23 sept 2003</u>	Aliments <u>Ration pour bovins 16 % - Co-op</u>
Site d'injection <u>Cou</u>	

Vaccins	Date	Vivant (X)	Tué (X)	Date de rappel
Triangle 4 + HS	26 août 03		X	23 sept. 03
One Shot	26 août 03		X	23 sept. 03
Dectomax	23 sept.03			

Information sur les vaches

Vaccins	Date	Vivant (X)	Tué (X)	Date de rappel
Triangle 4/HS	02 juil. 03		X	16 juil. 03
Cattlemaster	16 juil. 03	X		
Dectomax	23 sept. 03			
Race du troupeau de vaches <u>Angus</u>		Groupe d'ascendance paternelle <u>Simmental</u>		

Ce troupeau respecte les règlements sur l'interdiction des aliments ruminant-à-ruminant et le bétail n'a pas été exposé à des aliments interdits.

Signature <u>John Smith</u>	Date <u>24 octobre 2003</u>
Adresse <u>R.R. #5</u>	
Votre Ville (Ontario)	
<u>N4Z 3L7</u>	
Phone: <u>(545) 555-4564</u>	

Note: Le producteur voudra consulter son vétérinaire pour déterminer quels produits et quelles procédures conviennent le mieux à son exploitation.

Le producteur doit examiner ses dossiers et définir lesquels permettent de vérifier ses méthodes de gestion. Des dossiers complets constituent un avantage supplémentaire de taille en vue de la commercialisation des veaux cet automne et dans l'avenir.

| [Haut de la page](#) |

Ces tableaux peuvent-être téléchargés (Excel) ou imprimés (PDF)

Dossiers sur l'exploitation - [Excel](#) - [PDF](#)

Dossier santé et traitement - [Excel](#) - [PDF](#)

Inventaire des aliments des animaux à l'arrivée - [Excel](#) - [PDF](#)

Inventaire du troupeau/départ - [Excel](#) - [PDF](#)

Résumé pour la vente de veaux - [Excel](#) - [PDF](#)

| [Haut de la page](#) |

pour plus de renseignements:

sans frais: 1 877 424-1300

local: (519) 826-4047

courriel: ag.info@omaf.gov.on.ca

| [Page d'accueil des élevages](#) |

| [Site principal](#) | [Commentaires](#) | [Recherche](#) | [Plan du site](#) | [English](#) |
| [Page d'accueil](#) | [Nouveautés](#) | [Calendrier](#) | [Produits](#) | [Communiqués](#) |



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.

Vos commentaires et questions techniques à: livestock@omaf.gov.on.ca

©Imprimeur de la [Reine pour l'Ontario](#), 2005

Dernières modifications : NaN undefined NaN

Gestion du crédit et du flux de trésorerie dans des conditions difficiles de commercialisation

Auteur : Barb Parker - chef de programme, Finance et structures d'entreprise/MAAO

Date de création : 17 juin 2003

Dernière révision : 23 juillet 2003

Plusieurs producteurs de bovins de boucherie ont vu leur flux de trésorerie grandement réduit dans les conditions actuelles du marché du bétail. Voici certaines pistes de solutions pour le producteur qui doit gérer avec soin son crédit et son flux de trésorerie.

- Examiner sa situation actuelle concernant les bovins, les aliments pour animaux et les bâtiments.
- Évaluer la capacité de l'exploitation agricole de faire face à ses obligations financières pendant les prochains mois.
- Communiquer au plus tôt avec ses créanciers pour discuter en détail de sa situation actuelle.
- Fournir aux organismes prêteurs une évaluation de l'encaisse et des besoins en matière de crédit. Le prêteur peut fournir un guide d'analyse financière à cette fin. Le producteur peut aussi avoir recours à la publication 37F du MAAO, *Cahier de planification et d'analyse financière de la ferme*, un système étape par étape qui permet de produire des états financiers complets, sous forme imprimée avec le cahier.

[| Haut de la page |](#)

Autres considérations

Comptes fournisseurs : les achats d'aliments pour animaux, de carburant et d'intrants qui sont portés plus de 30 jours au compte des fournisseurs peuvent produire des frais d'intérêt de deux pourcent et plus par mois. Il convient de discuter de la situation aussi avec ces créanciers. Voici d'autres possibilités pour réduire les coûts d'intérêt et protéger l'encaisse :

ACC Farmers Financial - Société des produits agricoles, 1-888-278-8807.

- **Programme de paiements anticipés des récoltes** - permet de verser des avances sur récolte au producteur qui stocke à la ferme les récoltes visées par le programme. L'assurance-récolte n'est pas exigée pour ce programme. Il existe une disposition touchant les cultures qui serviront d'aliments aux animaux de la ferme.

Prêts d'exploitation : S'il ne semble réaliste de négocier une augmentation de prêt d'exploitation auprès de l'organisme prêteur afin de couvrir tout déficit de trésorerie prévu, on peut toujours tenter de transformer une partie du prêt en crédit à terme afin de dégager un fonds de roulement. On peut également envisager de négocier un report des principaux paiements sur l'emprunt à terme et ne payer que les intérêts durant une certaine période. Il est suggéré de se préparer à cette rencontre en notant les changements prévus à la stratégie de commercialisation à court et à long terme ainsi que les coûts actuels de production et les besoins de crédit et d'encaisse actuels et à venir. La fiche technique no 00-

108 du MAAO, *Comment prendre le pouls d'une entreprise agricole et remédier aux pressions financières*, donne une liste détaillée de questions pour se préparer à la rencontre avec le prêteur. Il se peut que ce dernier exige davantage de garanties de la part du producteur. La fiche technique du MAAO intitulée « Guide des contrats de garantie en agriculture » peut aider à mieux comprendre ce que l'organisme prêteur demande de signer. On accède à ce document à l'adresse électronique suivante :

Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) :

- Le producteur qui n'a pas encore reçu son Avis d'options de retrait de 2002 peut appeler le CSRN au 1-800-665-6472 pour connaître les conditions d'admissibilité pour un retrait de 2002.
- On peut communiquer avec le CSRN pour connaître ses options concernant un accès anticipé au programme de 2003.

Ce qui compte... Toujours aviser les créanciers - Évaluer les besoins de trésorerie - Examiner ses possibilités

Liens connexes

- [Comment prendre le pouls d'une entreprise agricole et remédier aux pressions financières](#)

| [Haut de la page](#) |

pour plus de renseignements:
sans frais: 1 877 424-1300
local: (519) 826-4047
courriel: ag.info@omaf.gov.on.ca

| [Page d'accueil des élevages](#) |

| [Site principal](#) | [Commentaires](#) | [Recherche](#) | [Plan du site](#) | [English](#) |
| [Page d'accueil](#) | [Nouveautés](#) | [Calendrier](#) | [Produits](#) | [Communiqués](#) |



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.

Vos commentaires et questions techniques à: livestock@omaf.gov.on.ca

©Imprimeur de la [Reine pour l'Ontario](#), 2005

Dernières modifications : NaN undefined NaN